

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 6 MARS 2023

**Après sa rencontre avec les associations, le HCE appelle à nouveau le Gouvernement à prendre des mesures fortes pour les droits des femmes le 8 mars**

A la suite de la publication du rapport annuel 2023 sur l'état du sexisme en France, la présidente du HCE, Sylvie Pierre-Brossolette, a réuni aujourd'hui une quarantaine d'associations féministes pour échanger sur les mesures prioritaires qui devraient être inscrites au cœur du « plan égalité » présenté le 8 mars par le Gouvernement.

Face à des constats alarmants, **le HCE a formulé 10 recommandations parmi lesquelles :**

- **Augmenter les moyens financiers et humains de la justice** pour former plus et en plus grand nombre les magistrat·es au sein des juridictions chargées de traiter les violences intrafamiliales, à l'instar de l'investissement espagnol ;
- **Instaurer une obligation de résultats pour l'application de la loi sur l'éducation à la sexualité et à la vie affective dans un délai de trois ans**, et prévoir une sanction financière en cas de non-respect de cette obligation dans ce délai ;
- **Réguler les contenus numériques** pour lutter contre les stéréotypes, représentations dégradantes, et traitements inégaux ou violents des femmes, en particulier les contenus pornographiques en ligne ;
- **Généraliser l'égaconditionnalité** (qui conditionne l'argent public à une contrepartie en terme d'égalité) et la budgétisation sensible au genre.

Les associations ont unanimement approuvé les propositions du HCE pour lutter contre le sexisme. Invitées à les classer par ordre de priorité, elles ont placé en tête la recommandation concernant l'éducation, devant celles, à égalité, portant sur l'égaconditionnalité et les moyens financiers et humains consacrés à la justice spécialisée et, enfin, la régulation du numérique.

**Dans la discussion générale qui a suivi, des mesures fortes concernant les violences ont été évoquées, notamment la nécessité d'intégrer aux séances d'éducation à la vie sexuelle et affective une séquence consacrée à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.**

Parmi les propositions des associations, beaucoup concernent directement la mission confiée au HCE sur la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles.

Toutes les associations présentes ont par ailleurs demandé plus de moyens pour une meilleure mise en œuvre des engagements.

**Chaque commission du HCE, représentée ce jour par ses co-président·es, intégrera à ses travaux les nombreuses suggestions des associations. Au vu de la richesse des**

interventions, le HCE s'engage à organiser une nouvelle rencontre avant la fin de l'année. Ce sera l'occasion de faire le bilan des mesures effectivement appliquées par les pouvoirs publics.



*Contact presse :*  
*Juliana Bruno, 06 09 14 43 06*